



VERSEMENT 1067 W

Description globale : Activités des services de l'Etat dans le département de l'Aube

Dates extrêmes : 1980-1987

Importance matérielle : 6 articles

Service producteur : Préfecture de l'Aube, Cabinet du préfet

Service versant :

Date d'entrée : 1987

Communicabilité maximum : Immédiate

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité :

Date de rédaction du bordereau : avril 1996

N° d'entrée : 17015

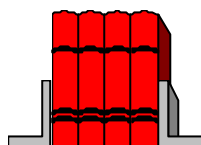
Cote de l'inventaire : 1AD10 374

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 1998 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



PRESENTATION

Dans l'introduction au Rapport d'activité de l'Etat pour 1980, le Préfet de l'Aube rappelle que, selon la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils généraux, il est tenu de présenter à l'Assemblée départementale un compte-rendu d'activité des services de l'Etat dans le département.

Cette tradition s'était quelque peu perdue et le rapport de l'année 1980 marque la volonté du préfet Lamy de renouer avec elle.

La loi de décentralisations du 4 mars 1982 a décidé dans son article 42 de maintenir cette obligation d'information du Préfet envers le Département.



PLAN DU BORDEREAU

N° Articles	Description	Dates extrêmes
1 - 5	Rapports d'activités des services de l'Etat dans le département de l'Aube	1980 - 1985
6	Bilan de l'action de l'Etat dans le département de l'Aube en 1986 : conférence de presse de M. le Préfet	1987

1067 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
1 - 5	Rapports d'activités des services de l'Etat dans le département de l'Aube	1980 - 1985	Immédiate
1	Vol. 1	1980	"
2	Vol. 2	1982	"
3	Vol. 3	1983	"
4	Vol. 4	1984	"
5	Vol. 5	1985	"
6	Bilan de l'action de l'Etat dans le département de l'Aube en 1986 : conférence de presse de M. le Préfet	3 février 1987	Immédiate